

Madame, monsieur,

Dans le cadre de la stratégie de freinage de l'épidémie de Covid-19, et conformément aux annonces du Président de la République, nous vous informons que :

- **l'école sera fermée du 5 au 9 avril 2021.**
- **Les vacances de printemps seront avancées de 2 semaines et commenceront donc le 9 avril 2021 au soir.**

Semaine du 5 au 9 avril

Les élèves bénéficieront de la continuité pédagogique dont l'organisation vous sera précisée par l'enseignant de votre enfant. Ces informations vous seront transmises par l'intermédiaire de votre enfant ou par mail.

Si l'un des 2 parents exerce une profession indispensable à la gestion de la crise (voir liste éditée par le ministère), un service d'accueil pour leur enfant sera organisé.

- Les élèves seront accueillis par les enseignants sur le temps scolaire :

8h50-12h20

13h40-16h30

- La garderie fonctionnera aux horaires et lieux habituels.
- Les élèves pourront manger à l'école le midi sous la responsabilité du personnel du syndicat scolaire. Ils devront cependant amener leur repas froid.
- Le ramassage scolaire ne sera pas assuré.

Pour bénéficier de l'accueil prioritaire, les parents devront remettre pour le lundi 5 avril dernier délai :

- Le formulaire complété et signé transmis par l'enseignant de votre enfant le 1/04/21
- Une attestation sur l'honneur précisant qu'aucun des deux parents n'est en mesure d'assurer la garde de son enfant.
- Une attestation de l'employeur de chacun des parents.

En cas de dossier incomplet, l'élève ne pourra être accueilli.

Vacances scolaires du 10 au 25 avril

Pour le centre de loisirs, vous pouvez contacter pré-Bocage Intercom qui a la charge du périscolaire.

L'équipe enseignante se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement

Le Directeur, Noël Dupont